



Jean-Pierre Sueur a déclaré au Sénat que si le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, restait en fonction, celui-ci contribuera à la désignation de son accusateur devant la Cour de justice de la République, en l'occurrence le procureur général près la Cour de cassation.

Cette déclaration a donné lieu à une séquence « Vrai ou fake » sur France Info au cours de laquelle la position de Jean-Pierre Sueur a été validée.

>> [\(Ré\)écouter l'émission](#)